

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Conseil municipal du 3 novembre 2020 à 20h30

Présents : Thierry MASSON, Maire, Christine GROETZINGER, Laëtitia LEPAISANT, Yves LOIR, Guillaume CHAPET Adjoints, Jean-Pierre GIRARD, Martine MELET, Catherine CERAUDO, Gabriel MASSART, Titouan PONCELIN DE RAUCOURT, Catherine BALLAY, Emmanuelle SORMAIL, Thomas BONFILS, Paul LANOUGUERE, et Etienne BREHIER Conseillers.

Secrétaire : Christine GROETZINGER

Approbation du compte rendu du 6 octobre 2020

DELIBERATIONS :

Autorisation à Mr le Maire de signer tous les documents relatifs des projets retenus par la région concernant le budget participatif :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que sur les 12 projets 11 ont été retenus. Mr le maire demande aux membres :

- L'autorisation de signature des conventions régionales.
- L'autorisation de signature des documents du fond de concours de la communauté de commune.
- L'autorisation de signature des demandes de subvention départementale.
- L'autorisation de signature des commandes respectives.

Les membres approuvent à l'unanimité et autorisent Mr le maire à signer tous les documents relatifs.

Le maire rappelle que la commune s'est engagée dans une démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux (espaces verts, voiries, ...) avec l'appui du département, et qu'un diagnostic des pratiques a déjà été effectué.

Considérant que dans ce cadre, l'emploi de techniques alternatives au désherbage chimique telles que le broyage est préconisé, et que l'achat de ce type de matériel peut faire l'objet d'un financement à hauteur de 30% à 40 % du département, sur un montant d'investissement plafonné (4500 hors taxe).

Le conseil municipal doit donc délibérer pour solliciter la subvention correspondante au département.

Vu la délibération n°43/2020 en date du 07/07/2020 pour la prise en compte des conditions d'éligibilité

Vu le code général des collectivités locales

Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Le conseil municipal,

AUTORISE l'achat d'un broyeur BROYEUR SAELEN PRENIUM P .

SOLLICITE la subvention correspondante auprès du département de Seine-et-Marne

S'ENGAGE à ce que ce matériel soit utilisé conformément aux recommandations du Département, dans un objectif de réduction d'usage des produits phytosanitaires.

Choix d'un projet du budget participatif non prioritaire :

Au cas où il y aurait un dépassement du budget c'est le projet de véhicule en auto partage qui a été choisi comme non prioritaire et donc à supprimer.

Centralisation d'achat de sapins de Noël :

Du fait du confinement la commune se propose de centraliser des achats de sapins pour les Villarons, un producteur français du Morvan a été choisi, le paiement se fera par chèque au fournisseur, la livraison se fera fin novembre à la mairie. Le tarif a été imprimé dans le plume tambour de novembre.

Informations

Recrutement d'une secrétaire de mairie

Mr le maire informe les membres qu'il a effectué le recrutement d'une Secrétaire de mairie pour pallier le départ en disponibilité de Virginie avec la participation d'une élue et de Catherine Berthelot. Environ 40 Curriculumms vitae ont été analysés suivis de 8 entretiens physiques, la personne retenue est Maud Martinez, 31 ans 2 enfants. Cette dernière a été employée auparavant en tant que secrétaire médicale. Elle commencera le lundi 9 Novembre 2020.

Service civique

Christine Groetzinger informe le conseil municipal qu'une volontaire en service civique débutera le 9 novembre prochain sa mission dans le domaine environnement (*sensibilisation aux enjeux environnementaux, à la responsabilité citoyenne et à la cohésion sociale*).

Une deuxième volontaire devrait la rejoindre après le confinement.

CCAS

- Fêtes de Noel

Du fait de la situation sanitaire, le repas des anciens et le spectacle pour les enfants sont annulés.

1- Un colis gourmand sera distribué à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus. Celles-ci seront prévenues par courrier individuel pour une distribution courant décembre. Ce colis a été sélectionné, parmi 7 présentés, lors d'une commission de dégustation collective organisée par le CCAS de Nemours, à l'intention des 10 communes de la communauté de commune intéressées.

2-Les jouets pour les enfants sont commandés et seront distribués courant décembre.

- ACAD

Participation à l'assemblée générale de l'ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile dont le bureau de trouve à La Chapelle-la-Reine.

Pour rappel l'association a été créée en 1977 à l'initiative des communes du canton pour mutualiser l'aide à domicile. Actuellement 18 communes sont adhérentes pour une cotisation de 0.22 ct par habitant.

179 personnes, dont 7 sur Villiers, bénéficient des services de 16 salariés, et 2 recrutements en projet.

Des plaquettes sont disponibles à la mairie.

ACAD : 9, rue Carnot 77760 La Chapelle-la-Reine 01 64 24 33 75

RPI

Concernant le Regroupement pédagogique intercommunal deux sujets ont été discutés

1. Ouverture d'une garderie à Villiers-sous-Grez pour les enfants habitant la commune afin de simplifier la prise en charge des enfants le matin et le soir par les parents. Étant donné la situation actuelle et l'obligation de regrouper les enfants en « groupe classe » il n'est pas possible d'envisager cette ouverture mais le projet est maintenu dès que nous en aurons la possibilité. En attendant Patricia sera en renfort le matin à la garderie de Recloses pour soutenir Régine.
2. Création d'une cantine à Recloses. Afin de permettre aux enfants de profiter au mieux du temps périscolaire, pour limiter la pollution dû à l'usage des transports et limiter les problèmes épidémiologiques auxquels nous devons faire face, il a été évoqué la création d'une nouvelle cantine dans les locaux de, l'école de Recloses. Cette création a un coût ; 27000 euros qui pourront être financés en partie par un dossier FER. Le dossier devra être déposé avant fin décembre 2020.
3. Côté budget de fonctionnement : le budget, malgré les dépenses inattendues, devrait s'équilibrer en fin d'année.

Foyer Rural

Les locations du foyer rural sont suspendues à cause de la covid.

Visite du RAM (Relais des Assistantes Maternelles) Le Foyer n'est pas compatible avec une activité de garderie d'enfants (Toit trop élevé créant des nuisances sonores (résonance) et risques de poussières sur les poutres, escaliers dangereux pour les assistantes maternelles, ces impératifs qui entraîneraient trop de travaux de mise aux normes.

Réunions à prévoir pour discuter des contrats de location du foyer à mettre à jour.

Etude pour les décorations de Noël.

Informatique

Présentation par Thomas Bonfils d'une solution de stockage et d'archivage de données pour le travail collaboratif avec l'outil Netexplorer.

Transition écologique

Création des parcelles municipales sur le logiciel du Parc Naturel Régional du Gâtinais, La commune a beaucoup de parcelles dispersées autour du village, une exploration physique sera faite prochainement.

Le pressage des pommes a permis de faire 200 litres pour la mairie, une bouteille sera offerte avec les coffrets de Noël pour les aînés du village.
2 nids de frelons asiatiques ont été détectés et doivent être traités.

Pressage des pommes

Etienne Brehier explique le déroulement du pressage des pommes :

395 la première session

475 le vendredi

310 le samedi

10 Villarons dont plusieurs nouveaux

119 le premier

108 le dernier pressage

Total 227 bouteilles pour la mairie (-2 qui ont tourné en cidre)

Merci à tous ceux qui ont participé et à ceux qui sont passés nous voir. Nous partagerons dès que possible un petit verre de jus car nous n'en avons pas eu vraiment l'occasion durant l'une de ces journées

63.6 € soit 106 bouteilles déjà payées.

Reste 91 bouteilles à facturer à des Villarons

Une réflexion sera faite sur le stockage des bouteilles pleines et des vides en attente de l'année suivante

Cartographie des terrains de la commune

Fichier nettoyé permettant un traitement du logiciel de format SIG

voir le résultat

Frelons asiatique

2 nids détruit en 2 jours 150€/nids à la charge des 2 Villarons

1 nid avait été détruit sur la route de la Chapelle.

STEP (Station d'épuration)

L'étude avance sur trois axes :

- Réduction de l'arrivée des eaux pluviales qui perturbent le fonctionnement de la STEP (pluies de plus en plus intenses)
- Traitement des boues qui sont contaminées par des hydrocarbures (coût supplémentaires d'environ 100K€)
- Choix du mode de fonctionnement de la station.

Tour de table des commissions

Commission cimetière

Courant octobre le taillage des haies et la remise en état d'un massif à l'entrée du cimetière ont été faits par les employés communaux.

Les bénévoles de la commission ont effectué le nettoyage et la plantation, de plantes fleuries, plantes vivaces et bulbes dans les espaces fleuris des cimetières.

3 tombes, en charge de la commune, ont été nettoyées et fleuries pour la Toussaint.

Communication

Retard pris par le Plume de novembre, il devrait être fini d'imprimer vendredi 6 novembre matin et distribué dans les boîtes dans la foulée. Les 4 pages consacrées aux différentes manifestations ont été malheureusement enlevées du fait de la crise sanitaire.

Commission voirie

Une réunion s'est tenue le 19 octobre avec l'A-R-D (aménagement des routes départementales) et la SDEM, en présence des membres de la commission voirie sécurité routière

L'ARD a précisé qu'il n'est pas envisagé aujourd'hui de rétrocession de RD traversant le village.

L'ARD confirme que dans le village la mairie est maître du plan de circulation et de stationnement

Le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) a confirmé que l'enfouissement des différents réseaux pouvait être subventionné à raison de 250m à 300m par an.

L'ARD a précisé qu'elle ne pouvait refaire les routes qu'une fois les travaux terminés. Exemple : rue René Lefebvre + Gabriel Bachet environ 1 km enfouissement 4 ans (250m an) réfection de la chaussée à l'issue de ces 4ans de travaux

Pour le 13 rue René Lefebvre une réfection partielle pourrait être envisagée, par l'ARD vu la configuration de la rue à ce niveau, la mairie pourrait prendre un arrêté d'interdiction de stationner dans cette zone.

Après le départ de ces organismes la commission s'est réunie, il a été acté qu'un recensement des places disponibles serait effectué par des membres de la commission. La mairie fournira des documents nécessaires pour ce recensement: Photos, plans. Ces documents sont aujourd'hui disponibles en mairie. Un travail par groupe serait souhaitable avec des participants qui ne soient pas partie prenante du secteur recensé.

Réunion de suivi Zérophyto avec Stéphanie Hamon Chargée de mission actions préventives Service de l'Eau Potable et des milieux aquatiques en présence des agents du service technique, Martine Melet, Yves Loir et Titouan Poncelin.

Nous pouvons obtenir des subventions pour achat de matériel et semence, quelques conseils nous ont été communiqués pour l'entretien du cimetière.

Les agents du service technique sont en stage CACES.

Les agents contrôleront les guirlandes électriques en vue de leur installation. Martine Melet et Emmanuelle Sormail sont en charge de la préparation des décorations de Noël

Questions diverses

Y a-t-il possibilité de grouper des commandes de livres des Villarons, pour aller les chercher à la librairie de Bourron. Etude à faire par Gabriel Massart

Fin de séance 23h05.

Fait et délibéré en séance, le 3 novembre 2020.